

Directives éthiques pour les enseignants en Yoga IYENGAR®

La formulation de ces directives a pris en considération la position unique des enseignants en Yoga IYENGAR®. Une position unique dans le sens où notre enseignant, B.K.S. Iyengar, a demandé que les Yamas et Niyamas (en particulier Ahimsa, Satya, Asteya, Bramacharya, Aparigraha et Sauca), la loi française en vigueur et le climat social soient rassemblés harmonieusement en un dispositif de directives éthiques raisonnables et de haut niveau, pour guider la conduite individuelle, sociale et professionnelle de tous les enseignants membres de l'AFYI.

I. Éthique professionnelle des enseignants en Yoga IYENGAR®

Les enseignants en Yoga IYENGAR® sont tenus de maintenir un niveau irréprochable de compétence et d'intégrité professionnelles.

- a) Les enseignants en Yoga IYENGAR® sont tenus d'étudier, d'enseigner, de diffuser et de promouvoir l'art, la science et la philosophie du yoga selon les enseignements et la philosophie de B.K.S. Iyengar (Tapas).
- b) Les enseignants en Yoga IYENGAR® cherchent à progresser et continuent à étudier les méthodes mises en place par B.K.S. Iyengar et sa famille ou, indirectement, en participant aux activités de l'AFYI, aux formations auprès d'enseignants certifiés en Yoga IYENGAR®. L'enseignant formateur devra être au moins une catégorie au-dessus de l'enseignant en formation (Svadyaya).
- c) Les enseignants en Yoga IYENGAR® s'efforcent d'ajuster exactement leur éducation, leur formation et leur expérience à leur enseignement du Yoga IYENGAR® (Satya).
- d) Dans un cours de Yoga IYENGAR®, les enseignants visent à ne pas mélanger les enseignements du Yoga IYENGAR® à d'autres disciplines (médecine, psychothérapies et autres) sauf si l'enseignant est qualifié et légalement diplômé pour le faire (Aparigraha).
- e) Les enseignants en Yoga IYENGAR® s'efforcent de ne pas critiquer publiquement d'autres enseignants de Yoga IYENGAR® en leur absence ou les autres méthodes de yoga (Ahimsa).
- f) Les enseignants en Yoga IYENGAR® s'abstiennent d'utiliser le Logo "figure et temple (HANUMANASA)" enregistré au nom de Monsieur IYENGAR à l'Office Américain des Marques et Brevets et dans l'Union Européenne. L'utilisation de cette marque est réservée aux organisations à but non lucratif, composées d'étudiants et d'amis de B.K.S. Iyengar, qui répondent aux critères du paragraphe 1 (a) et ont reçu l'approbation du Comité des marques.

II. Responsabilités envers les étudiants et la communauté – Éthique sociale

Les enseignants en Yoga IYENGAR® s'engagent à améliorer la santé et le bien-être de leurs étudiants et de la communauté dans laquelle ils vivent. Ceci inclut le respect des droits et opinions de leurs étudiants et l'obéissance aux lois locales.

- a) Les enseignants en Yoga IYENGAR® se doivent d'être vrais dans tous leurs rapports avec leurs étudiants et avec la communauté (Satya).



- b) Les enseignants en Yoga IYENGAR® accueillent tout étudiant sans distinction de race, genre, orientation sexuelle, statut socio-économique, origine ou infirmité (si le niveau de l'enseignant le permet) (Asteya).
- c) Les enseignants en Yoga IYENGAR® repoussent toute forme de harcèlement de la part des étudiants et restent honnêtes dans leurs relations privées (Ahimsa et Bramacharya).
- d) Les enseignants en Yoga IYENGAR® reconnaissent la différence de pouvoir entre l'étudiant et l'enseignant et évitent d'abuser de la confiance et de la dépendance des étudiants vis-à-vis d'eux (Ahimsa et Aparigraha). À la lueur de cette différence de pouvoir, les enseignants en Yoga IYENGAR® reconnaissent que la mise en jeu de leur pouvoir compliquerait et compromettrait la relation de base étudiant-enseignant dans le cas d'une relation double. Une relation double existe dans le cas où un étudiant et un enseignant ont des échanges en dehors du contexte de la relation étudiant-enseignant. Les enseignants en Yoga IYENGAR® sont très vigilants et sensibilisés aux complications possibles quand une relation double devient de nature intime.
- e) Les enseignants en Yoga IYENGAR® assistent généreusement leurs étudiants, quand c'est possible, pour trouver un autre enseignant IYENGAR® si la relation étudiant-enseignant est compromise (Aparigraha).
- f) Les enseignants en Yoga IYENGAR® reconnaissent l'importance d'être sérieux et sincères dans leurs efforts pour éviter un enseignement "bas de gamme" (Tapas).

III. Responsabilités personnelles des enseignants en Yoga IYENGAR® – Éthique individuelle

Les enseignants en Yoga IYENGAR® cultivent avec ferveur des habitudes et un style de vie purs (Sauca).

- a) Les enseignants en Yoga IYENGAR® maintiennent une apparence propre et soignée (Sauca).
- b) Les enseignants en Yoga IYENGAR® s'habillent avec modestie pendant les cours (Sauca et Bramacharya).
- c) Les enseignants en Yoga IYENGAR® évitent l'abus de substances telles que drogues et alcools (Sauca).

IV. Responsabilités vis-à-vis des directives éthiques de l'AFYI

Les enseignants en Yoga IYENGAR® sont conscients que ces directives éthiques de l'AFYI sont directement liées à la probité des membres de l'AFYI.

- a) Les directives éthiques de l'AFYI ne sont pas exhaustives. Le fait qu'une certaine conduite n'est pas spécifiquement répertoriée dans les directives éthiques de l'AFYI ne signifie pas qu'elle soit forcément éthique ou non éthique. Les codes classiques de conduite doivent être respectés et suivis de même que la loi française.
- b) Le manque de connaissance ou l'interprétation erronée des directives éthiques de l'AFYI ne justifient en aucune manière une conduite non éthique.
- c) Tout manquement à coopérer dans les investigations, les faits et gestes, est une violation des directives éthiques de l'AFYI.
- d) Les enseignants en Yoga IYENGAR® qui se trouvent dans l'incertitude à propos de la signification ou du contenu des directives éthiques de l'AFYI pour régler une situation particulière doivent se mettre en contact avec le Comité d'Éthique de l'AFYI pour clarifier avant d'agir.

